

---

## Programme de formation<sub>v5</sub>

---

### Maintien et Actualisation des Compétences - SST



#### Durée

1 jour / 7 heures



#### Public visé

Tout salarié.



#### Prérequis

- Savoir communiquer en français.
- Être déjà sauveteur secouriste du travail.
- Présenter obligatoirement sa carte de SST en début de formation.



#### Objectifs pédagogiques

Maintenir et actualiser les compétences des sauveteurs secouristes du travail, dans le respect de la réglementation en vigueur et dans le cadre du dispositif de formation à la prévention des risques professionnels de l'INRS et l'Assurance Maladie (révision des gestes d'urgences, actualisation de la formation...).



#### Description / Contenu

##### Domaine de compétences : Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer le cadre juridique d'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Réaliser une protection adaptée.



- Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.

Exemple de mise en pratique\_secourir une victime qui :

- s'étouffe
- se plaint de sensations pénibles et/ou qui présente des signes anormaux
- se plaint de brûlures
- se plaint de plaies
- se plaint d'une douleur suite à un traumatisme
- ne répond pas mais qui respire
- qui ne répond pas et qui ne respire pas

Mettre en place et utiliser en toute sécurité un défibrillateur

### **Domaine de compétences : contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise**

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de prévention de l'entreprise.
- Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention.
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

### **Evaluation formative et certificative des stagiaires.**



### **Méthodes mobilisées**

- Formation théorique magistrale (interrogative et expositive) et démonstrative commentée pour la pratique.
- Exposés technologiques illustrés par des moyens audiovisuels. Réalisation d'exercices sur cas concrets. Restitution de vécu des salariés. Remise d'un livret de formation. Utilisation de l'ensemble du matériel (plan de prévention, mannequins...) demandé par l'INRS.

 **Modalités d'évaluation**

Evaluation : Grille certificative de l'INRS par observation du formateur. Sanction : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (si réussite aux tests).

 **Modalités et délais d'accès**

Inscription selon places disponibles. Le calendrier est consultable sur notre site internet à la page "planning" : <https://www.impact-formation.fr/>. Nous pouvons également créer une session de formation à la demande pour un groupe de stagiaire.

Nos formations sont accessibles à la demande :

- de l'employeur / du salarié / du demandeur d'emploi

L'entrée en formation est accordée sous réserve de la validation des financements et à la suite d'un entretien téléphonique ou échange mail pour définir les besoins du bénéficiaire.

 **Tarif**

Les conditions tarifaires sont disponibles sur notre site internet ou sur demande de devis.

 **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de consulter au préalable notre référent handicap, pour échanger sur les besoins d'adaptation de la formation :

[referent.handicap@impact-formation.fr](mailto:referent.handicap@impact-formation.fr)